

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2026/204/DEL/8.9

Séance du 29 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 avril à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de Monsieur DEVOGELAERE Robin Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. DEVOGELAERE Robin, M. ADAM Hervé, Mme CAVALLO – DUMONT Maria-Cristina, M. QUENTIN Frédéric, Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, Mme MOULIN José, M. GRANDSERT Thierry, Mme DIOT Sylvie, Adjointes Mme LEPINETTE-RIOUX Corinne, Mme LAFOLIE Sandra, M. PADE Ludovic, Mme CUFFEL Virginie, M. BOINET Yves, M. LEROUX Jean-Louis, Mme FERMENT Jenny, M. LE DU Alain, Mme PENNELLE-OLIER Véronique, M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. Sébastien GODEMAN, M. LLOPEZ Laurent, M. ACCARD Stéphane, Mme VANDENBERGHE Isabelle.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. ROBIN Stéphane par M. GRANDSERT Thierry, M. CASTELOT Christophe par M. DEVOGELAERE Robin, Mme DIEPPOIS Anthéa par Mme CAVALLO-DUMONT Maria-Cristina, M. DUCROIX Philippe par Mme DIOT Sylvie, Mme ALIGON Stéphanie par M. LEROUX Jean-Louis, Mme DUJEANCOURT Anne par M. BARBIER Michel.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : Mme FERMENT Jenny.


Date de convocation : 23 avril 2026	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 23	Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : PROGRAMME D'EVALUATION DES SITES ARCHEOLOGIQUES
MENACES PAR L'EROSION DU LITTORAL - SITE DE
BRACQUEMONT : SECOND AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA
DRAC**

Par convention en date du 10 juillet 2024, la Ville d'Eu s'est engagée aux côtés de la DRAC Normandie dans un programme d'évaluation des sites archéologiques menacés par l'érosion du littoral. Ce travail a permis la réalisation de campagnes de sondages en 2024 et 2025, sous la direction du service municipal d'archéologie, notamment sur le site du camp de César à Bracquemont, contribuant à améliorer la connaissance et la sauvegarde de ce patrimoine.

Un premier avenant, signé le 30 septembre 2025, a permis de prolonger les fouilles pour l'année 2025. L'avenant n°2 proposé vise à poursuivre ce programme pour l'année 2026. Il prévoit notamment la poursuite des études et analyses des vestiges découverts, la préparation de futurs projets de fouilles, ainsi que des actions de valorisation scientifique et culturelle.

.../...



Cette opération bénéficie d'un financement de la DRAC à hauteur de 4 000 €, sans impact financier direct supplémentaire pour la commune.

D'une durée de 12 mois, cet avenant s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé avec l'État et participe à la préservation et à la valorisation du patrimoine local, dans un contexte marqué par le recul du trait de côte.

Il est précisé que Monsieur Robin Devogelaere, Maire de la commune et également Conseiller Régional de Normandie, s'est déporté, conformément à l'arrêté municipal n°2026/204/AR/5.5 du 20 avril 2026. A ce titre, il ne prend pas part au vote. La présidence de séance pour ce point est assurée par Monsieur Hervé Adam, premier adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve cet avenant et autorise Monsieur Adam, premier adjoint, en remplacement du Maire déporté, à le signer.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance
Le Maire,
Robin DEVOGELAERE

La secrétaire de séance,
Mme FERMENT Jenny

